



FEDERATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 21 Juin 2010

**Challenge fruits et légumes FCD, en partenariat avec Interfel et le CTIFL :
finale nationale à partir de ce jour**

La Fédération du Commerce et de la Distribution organise en partenariat avec Interfel et le CTIFL, pour la deuxième année consécutive, entre le 4 et le 26 juin 2010 un challenge fruits et légumes entre les enseignes, pour récompenser les plus beaux étalages de fruits et de légumes.

Le challenge se déroule en deux phases :

- Depuis le 4 juin, chaque enseigne, qui souhaitait participer au challenge, a sélectionné en interne les trois magasins (par format) qui participeront à la finale nationale inter-enseignes. La mobilisation a été cette année très importante : 6 enseignes - Auchan, Casino, Coop Atlantique, Cora, Supermarchés Match, Système U - ont participé à cette pré-sélection qui a été conduite durant la semaine Fraich'Attitude, organisée par Interfel. 32 magasins ont donc été pré-sélectionnés : 12 supermarchés, 18 hypermarchés et 2 supérettes.
- Du 21 au 26 juin, le jury du Challenge Fruits et Légumes se rendra dans les 32 magasins pour noter les rayons, en fonction de critères définis par le CTIFL. Les deux critères pesant le plus dans la note finale sont, cette année, la qualité/fraîcheur et la saisonnalité ; les autres étant l'impression générale, le soin à la présentation, l'assortiment, l'implantation et l'information consommateur. Le jury est composé de membres d'Interfel, du CTIFL et de la FCD.

Le succès de ce Challenge Fruits et Légumes est la démonstration de la mobilisation des magasins de toutes les enseignes pour mettre en avant et promouvoir les fruits et légumes dans toute la France.

Les trois prix (supermarché, hypermarché, supérette) du Challenge Fruits et Légumes seront remis lors d'une cérémonie à Paris, en septembre 2010.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 635 800 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Fabienne Prouvost (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53 – prouvost@fecd.eu